Avec Citoy'enR, installons des panneaux solaires sur les toits de nos villes

Rejoindre le mouvement, c'est :

- Préserver l'environnement et accélèrer la transition énergétique
- Décider ensemble à travers un fonctionnement coopératif
- Favoriser l'intêret collectif en donnant du pouvoir aux citoyens
- Donner du sens à son épargne
- Agir localement et soutenir l'économie du territoire

Comment participer ?

Vous avez quelques économies ?

Devenez sociétaires de Citoy'enR en investissant dans la coopérative, à partir de 50€, valeur d'une part. Vous participerez à un projet local et pourrez être réellement associé aux prises de décisions et à la gestion de la société.

Vous avez un peu de temps, le projet vous intéresse ?

Rejoignez les forces vives de Citoy'enR et participez aux activités de la coopérative, ponctuellement ou quotidiennement selon vos disponibilités.

Suivez les actualités de Citoy'enR et parlez-en autour de vous !

Rejoignez la dynamique, c'est simple !

contact@citoyenr.org
www.citoyenr.org
facebook/citoyenr

Citoy'enR
Production citoyenne d'énergie renouvelable

Ne me jetez pas sur la voie publique ! Je suis imprimé avec des encres végétales

Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

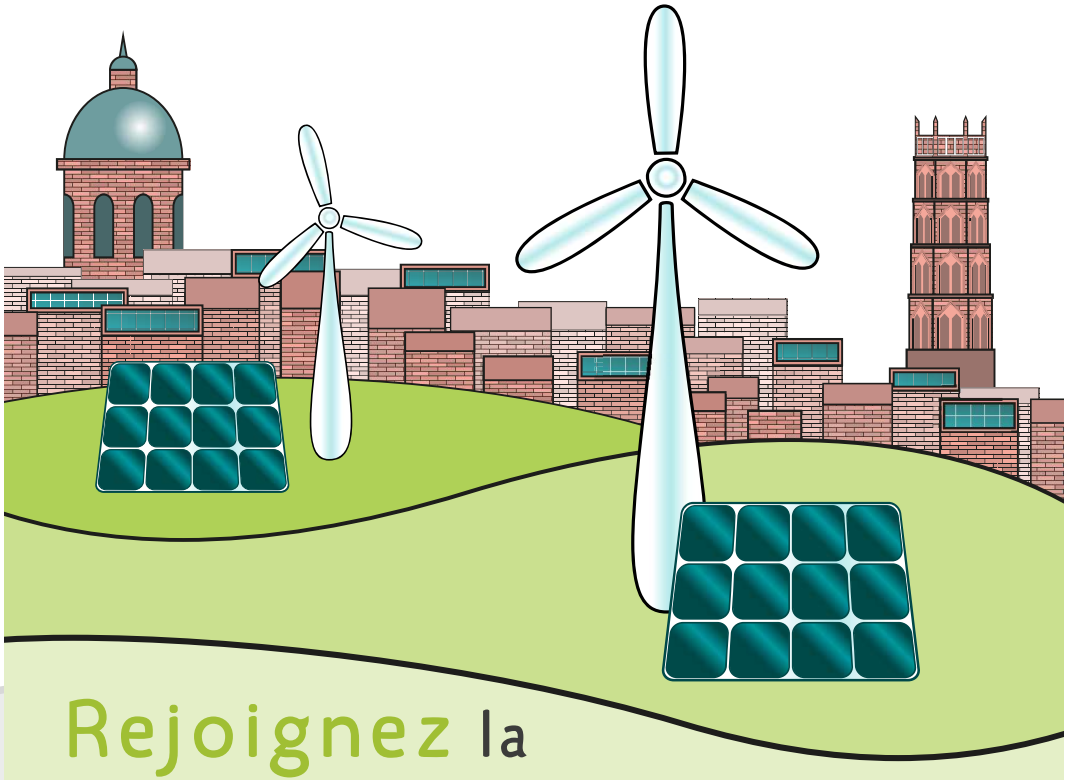

Rejoignez la coopérative toulousaine

Qui sommes-nous ?

- Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
- Sur le principe 1 coopérateur = 1 voix
- Dont la rémunération des sociétaires est plafonnée selon une décision collégiale pour favoriser de nouveaux projets
- Ouverte à tous
- Implantée sur l'aire urbaine toulousaine
- Inscrite dans l'économie sociale et solidaire

Nos objectifs

- Produire de l'énergie renouvelable par un investissement collectif des citoyens et des acteurs locaux
- Mettre en place des outils et des actions visant les économies d'énergie
- Proposer des actions de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie et la production d'énergie renouvelable
- Aider à l'émergence de projets sur d'autres territoires
- Créer et consolider des emplois locaux

A l'horizon 2018

- 15 : les toitures équipées de panneaux photovoltaïques
- 2000 m² la surface couverte minimale
- 300 kilowatt-crête : la puissance minimum installée pouvant être fournie dans des conditions standards
- 120 : le nombre de foyers couverts en équivalent de consommation électrique annuelle (hors eau chaude et chauffage)

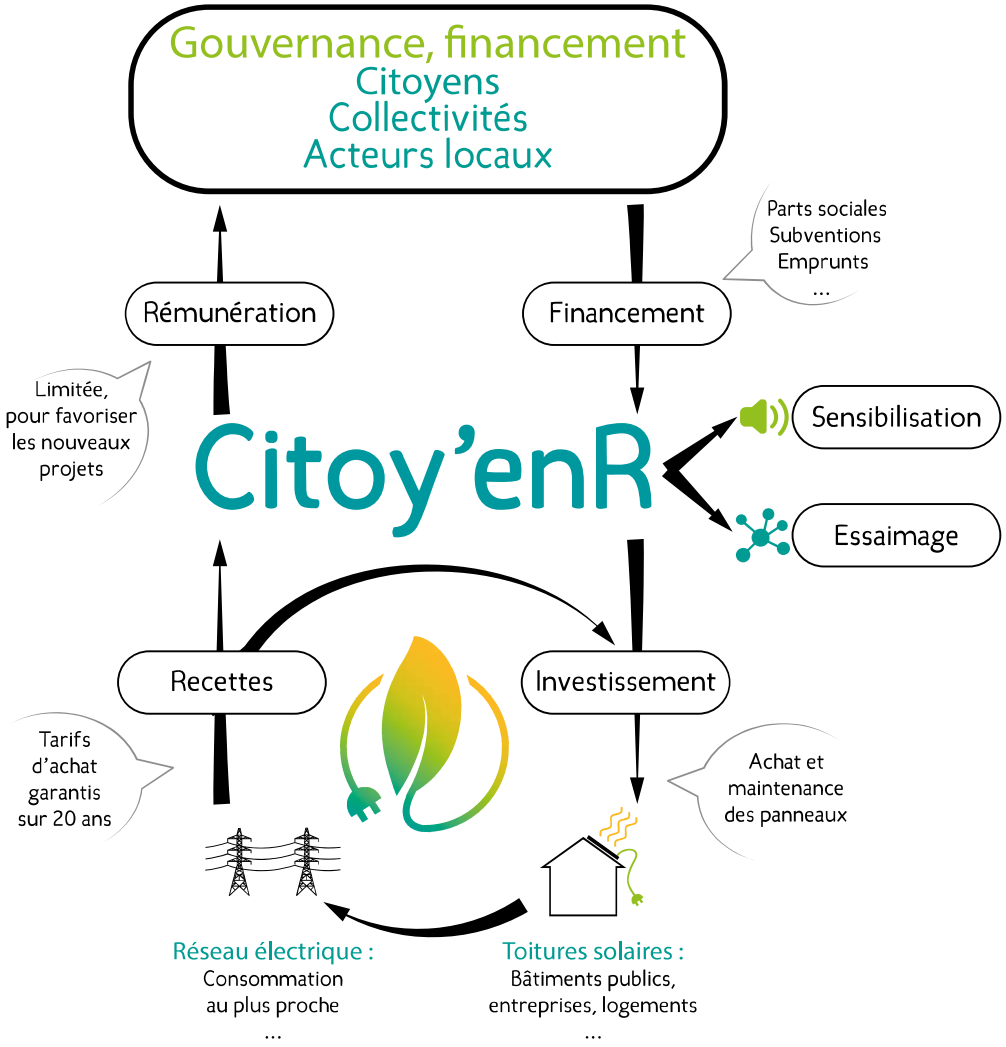

Les citoyens sont propriétaires des installations au travers des parts sociales de la coopérative.

Accompagné par :